

## **Annexe A : Approche disciplinaire – Étapes**

### **Étape 1**

En classe, lorsqu'un élève ne respecte pas les règlements établis dans le système de discipline de l'école, l'enseignant lui donne un avertissement très clair et compris.

### **Étape 2**

M-6 : Si l'élève persiste à déranger après l'avertissement, l'enseignant avertit l'élève qu'il doit le rencontrer (immédiatement ou dès que les autres élèves de la classe sont au travail). Cette rencontre doit normalement mener à une entente verbale. L'enseignant garde par écrit les faits saillants de cette rencontre. L'enseignant peut aussi contacter le parent par téléphone ou par l'agenda.

7-12 : Si l'élève persiste à déranger pendant cette même période, l'enseignant avertit l'élève qu'il doit le rencontrer après le cours. Cette rencontre doit normalement mener à un contrat : l'enseignant peut cependant conclure une entente verbale. L'enseignant garde par écrit les faits saillants de cette rencontre. Si l'élève persiste à ne pas suivre les règlements de la classe à la suite d'une entente verbale, il reste à l'étape 2; le contrat est obligatoire. L'enseignant peut aussi contacter le parent par téléphone.

### **Étape 3**

M-6 : Lorsque l'élève persiste à ne pas suivre les règlements, celui-ci est exclu de la classe pour rencontrer l'intervenante. L'élève doit, après la rencontre, rencontrer son enseignant. L'enseignant contacte le parent par téléphone. (Voir : Note explicative I)

7-12 : Lorsque l'élève persiste à ne pas suivre les règlements, celui-ci est exclu de la classe pour la période (sous la supervision de l'intervenante). L'élève doit, après le cours, aller voir l'enseignant qui lui indique le temps et le lieu de la rencontre. Un contrat d'engagement est établi. L'enseignant contacte le parent par téléphone. (Voir : Note explicative I)

### **Étape 4**

Si l'élève persiste à ne pas suivre les règlements, il est exclu de son cours et doit rencontrer l'administration ou l'intervenante de l'école. (7-12 : Note explicative II).

### **Étape 5**

Si l'élève persiste encore à ne pas suivre les règlements, une rencontre avec l'élève, l'enseignant et un membre de l'administration sera fixée. Un plan d'action\*, appuyé par des données, sera rédigé par l'enseignant et il sera soumis à l'équipe stratégique de l'école.

### **Étape 6**

Si l'élève continue à ne pas suivre les règlements, il pourrait être exclu de ses cours (suspension interne) jusqu'à ce qu'une rencontre avec ses parents soit fixée. –Seront présents à la rencontre : l'élève, ses parents et un membre de l'administration. Le plan d'intervention rédigé par l'enseignant en collaboration avec l'équipe stratégique sera présenté aux parents et à l'élève et il devra être signé par ceux-ci.

### **Étape 7**

Si l'élève persiste toujours à ne pas suivre les règlements et son plan d'intervention, celui-ci est suspendu de l'école pour une période de temps déterminée par l'administration. L'élève, lors de son retour à l'école, doit s'y présenter avec ses parents. Une rencontre avec l'administration a lieu pour assurer une réintégration adéquate de l'élève à l'école et pour fixer une rencontre avec un membre des services aux élèves si besoin.

### **Étape 8**

L'élève qui persiste à ne pas suivre les règlements est suspendu de l'école pour une période indéterminée et son cas est référé au District scolaire.

## **NOTES EXPLICATIVES**

- I) L'enseignant doit contacter les parents, par téléphone ou par l'entremise d'une note / courriel si le contact par téléphone est impossible. Cette note doit être signée par le parent ou le tuteur et retournée à l'enseignant. Dans le cas d'un courriel, le parent doit accuser de réception le courriel envoyé par l'enseignant.
- II) L'élève qui ne se présente pas à la rencontre avec l'enseignant doit rencontrer l'administration ou l'intervenante. Il va sans dire que l'élève doit quand même rencontrer son enseignant.

\*Le plan d'action peut être rédigé à tout moment pendant les étapes de l'approche disciplinaire.

# CONTRAT D'ENGAGEMENT



Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date de la rencontre : \_\_\_\_\_

Parents : \_\_\_\_\_ No. de téléphone : \_\_\_\_\_

Veuillez encercler le ou les règlements à respecter.

- Je maintiens le climat d'apprentissage pendant les explications
- Je fais le travail demandé en classe
- Je m'abstiens de manger ou boire en classe. (Droit à l'eau)
- Je m'assois de façon raisonnable
- Je suis prêt pour le début des cours avec mon matériel
- Je me respecte comme élève et je respecte les autres élèves, les personnes reliées à notre école et l'environnement.
- J'évite de lancer des objets en classe et les comportements dangereux.
- Je suis les directives des enseignant-e-s.
- Je fais une utilisation responsable du cellulaire en classe pour des fins pédagogiques, non pour des fins personnelles.

Remarques de l'enseignant-e :

---

---

---

Je m'engage à suivre ce contrat et à respecter les règlements de l'école.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature de la direction : \_\_\_\_\_